

# Les débouchés du marché canadien : Le profil des importations



Gouvernement  
du Canada

Expansion industrielle  
régionale

Government  
of Canada

Regional Industrial  
Expansion

Canada

LAMPES DE POCHE ET LANTERNES

N° de publ. : 44-86

Février 1986

Think  
Canadian



Pensons  
canadien

LAMPES DE POCHE ET LANTERNES

N° de publ. : 44-86

Février 1986

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUER À L'ADRESSE SUIVANTE :

Division de l'information sur les marchés et analyse  
Direction générale du développement des marchés  
Ministère de l'Expansion industrielle régionale  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H5  
Tél. : (613) 992-4446

OU

Division de l'équipement électrique  
Direction générale de la machinerie et de l'équipement électrique  
Ministère de l'Expansion industrielle régionale  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H5  
Tél. : (613) 995-3951

OU

Bureau régional du MEIR le plus proche.  
Vous trouverez la liste de ces bureaux à la dernière page  
de cette publication.

#### SOURCE DES DONNÉES

Ministère de l'Expansion industrielle régionale

Statistique Canada

Revenu Canada

Approvisionnement et Services Canada

#### NOTES EXPLICATIVES

##### Évaluation

En général, les importations sont consignées selon les valeurs établies aux fins des droits de douane, conformément aux dispositions de la Loi sur les douanes. Pour la plupart des transactions en concurrence, les valeurs en douane sont identiques aux prix de vente. Cependant, pour beaucoup de transactions entre entreprises affiliées, les valeurs en douane sont supérieures aux prix de vente. Toutes les valeurs sont exprimées en dollars canadiens (droits de douane non inclus).

##### Taux de croissance moyen

Le taux de croissance moyen est calculé sur la base des taux d'accroissement composés annuels.

##### TOTAL

Le total peut ne pas correspondre à la somme des chiffres, étant donné que ceux-ci ont été arrondis.

N° DE PUBL. : 44-86  
CODE DES MARCHANDISES  
D'IMPORTATION - 681-78-30 ET  
681-78-31

DÉBOUCHÉS DU MARCHÉ CANADIEN : PROFIL DES IMPORTATIONS

LAMPES DE POCHE ET LANTERNES

Le présent document fait partie d'une série de rapports publiés dans le but de sensibiliser les gens d'affaires aux débouchés que le marché canadien offre à la production nationale, et d'encourager les entreprises canadiennes à explorer davantage les débouchés éventuels, tant sur les marchés canadiens que sur les marchés d'exportation. Remarquons que ce rapport n'est pas une analyse complète des possibilités de fabrication de ce produit ou de concurrence sur un marché donné, mais il vise plutôt à fournir des indices ou un point de départ au fabricant ou à l'entrepreneur.

En raison de la récente prolifération de designs et de modèles de lampes de poche et de lanternes, il devient de plus en plus difficile de différencier les deux produits. Les deux produits sont donc regroupés dans le présent rapport tout comme les données individuelles sur chaque produit, comme suit :

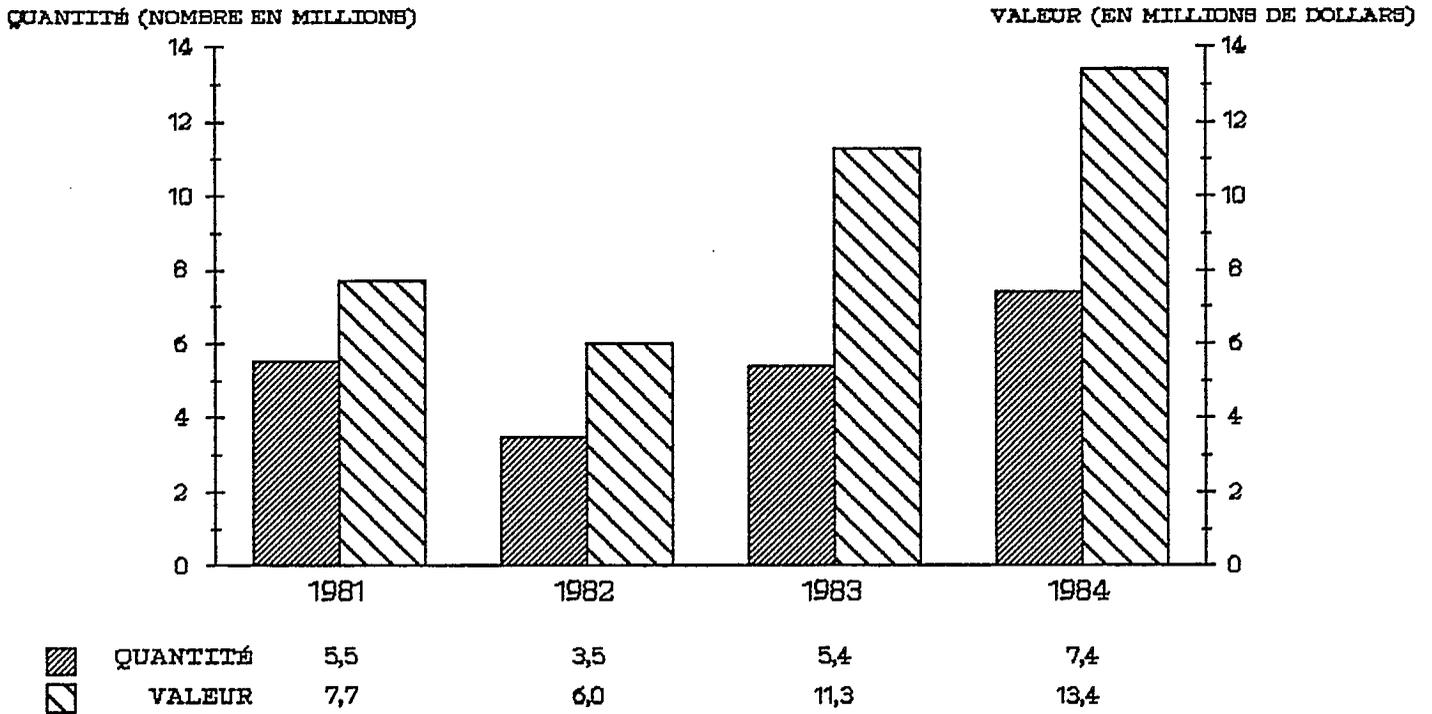
<u>Produit</u>	<u>Code des marchandises</u>	<u>Pages</u>
Lampes de poche et lanternes (total)	681-78-30 681-78-31	4-7
Tarifs du Canada		7-8
Résumé du marché		8
Lampes de poche à piles (Annexe A)	681-78-30	9-11
Lanternes électriques de type lampe de poche (Annexe B)	681-78-31	12-14

Selon la définition du Code des marchandises 681-78-30 de Statistique Canada, "Les lampes de poche à piles, sauf d'appareils photographiques", une lampe de poche est une petite lampe portative actionnée par des piles ou par un appareil d'éclairage électrique portatif.

Selon la définition du Code des marchandises 681-78-31, "Les lanternes électriques de type lampe de poche" sont aussi des appareils d'éclairage portatifs, mais sont habituellement actionnées par des piles de six volts. Certains modèles de lanternes peuvent être rechargeables.

LAMPES DE POCHE ET LANTERNES - TOTAL

TENDANCES DES IMPORTATIONS



Les importations de lampes de poche et de lanternes ont beaucoup diminué de 1981 à 1982, puis ont augmenté rapidement en 1983 et en 1984 pour atteindre, pour les appareils regroupés, un total de 7,4 millions d'unités, d'une valeur de 13,4 millions de dollars.

LAMPES DE POCHE ET LANTERNES - TOTAL (suite)  
 IMPORTATIONS SELON LES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS

Pays exportateurs	1981	1982	1983	1984	Taux de croissance			Importations	
					Prix unitaire 1984 \$	annuel moyen 1981-1984 %	Écart en pour- centage 1983-1984 %	7 mois janv. à juil. 1984	1985
<b>ÉTATS-UNIS</b>									
Quantité (nombre en milliers)	2 731	2 092	2 302	2 759		0	20	1 633	1 141
Valeur (000 \$)	4 197	4 036	7 120	6 120	2,22	13	-14	3 937	3 567
<b>HONG-KONG</b>									
Quantité (nombre en milliers)	2 228	1 232	2 713	3 842		20	42	2 283	1 677
Valeur (000 \$)	3 065	1 782	3 243	5 740	1,49	23	77	3 245	3 352
<b>JAPON</b>									
Quantité (nombre en milliers)	26	15	59	288		122	388	15	62
Valeur (000 \$)	54	65	276	415	1,44	97	50	29	357
<b>TAIWAN</b>									
Quantité (nombre en milliers)	66	67	122	200		45	64	133	58
Valeur (000 \$)	61	51	128	225	1,12	55	76	136	92
<b>MEXIQUE</b>									
Quantité (nombre en milliers)	-	-	9	39		S. 0.	333	12	27
Valeur (000 \$)	-	-	395	659	16,90	S. 0.	67	225	435
<b>AUTRES</b>									
Quantité (nombre en milliers)	473	126	229	283		-19	24	161	154
Valeur (000 \$)	337	111	162	270	0,96	-14	67	166	199
<b>TOTAL</b>									
Quantité (nombre en milliers)	5 524	3 532	5 434	7 411		10	36	4 237	3 119
Valeur (000 \$)	7 714	6 045	11 324	13 429		20	19	7 738	8 002
PRIX UNITAIRE (\$)	1,40	1,71	2,08	1,81				1,83	2,57

S. 0. : sans objet

Les importations regroupées de lampes de poche et de lanternes pour 1984 s'établissaient à 7,4 millions d'unités, d'une valeur de 13,4 millions de dollars, soit des hausses respectives de 36 % et de 19 % par rapport à 1983. Les États-Unis ont toujours été le plus grand exportateur de ces produits au Canada; ce qui représentait, en 1984, 46 % de la valeur et 37 % de la quantité. Hong-Kong suit de près, en deuxième place, avec 43 % de la valeur et 52 % de la quantité.

LAMPES DE POCHE ET LANTERNES - TOTAL (suite)

CONCENTRATION DU MARCHÉ DES IMPORTATIONS  
(SELON UN POURCENTAGE DE LA VALEUR TOTALE EN 1984)

<u>5 principaux importateurs</u>	<u>10 principaux importateurs</u>	<u>15 principaux importateurs</u>	<u>20 principaux importateurs</u>
58	69	74	77

Les 10 principaux importateurs ont représenté 69 % du total des importations en 1984; neuf de ces 10, étaient installés en Ontario. Parmi ces 10, cinq étaient des grossistes et cinq des fabricants dont trois produisent des piles. La valeur des importations de ces cinq fabricants s'élevait à 6,8 millions de dollars.

NOTA : Les "principaux importateurs" sont les importateurs connus dont les importations prédominaient en valeur, en 1984.

CATÉGORIE ET RÉGION DES 28 PRINCIPAUX IMPORTATEURS CONNUS - 1984  
(80 % DE LA VALEUR TOTALE)

	<u>FABRICANTS</u>		<u>GROSSISTES ET DÉTAILLANTS</u>		<u>AUTRES</u>		<u>TOTAL</u>	
	<u>Nombre d'importateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>	<u>Nombre d'importateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>	<u>Nombre d'importateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>	<u>Nombre d'importateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>
Ontario	8	6 956	12	2 546	-	-	20	9 502
Québec	-	-	7	1 199	1	99	8	1 298
Provinces de l'Ouest	-	-	-	-	-	-	-	-
Provinces de l'Atlantique	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>6 956</b>	<b>19</b>	<b>3 745</b>	<b>1</b>	<b>99</b>	<b>28</b>	<b>10 800</b>

Pourcentage de la valeur totale en 1984	52 %	28 %	1 %	80 %
---	------	------	-----	------

Il y avait 423 importateurs connus de lampes de poche et de lanternes en 1984. Les 28 principaux importateurs ont accaparé 80 % des importations totales évaluées à 10,8 millions. Huit d'entre eux, qui sont des fabricants, ont importé du matériel d'une valeur de 6,9 millions de dollars (52 %) et 19 grossistes en ont importé pour une valeur de 3,7 millions (28 %). Les importateurs de l'Ontario ont accaparé plus de 71 % de toutes les importations en 1984.

PRODUCTION CANADIENNE

Au Canada, on dénombre seulement une multinationale fabriquant actuellement des lanternes. En 1985, une grande multinationale a cessé de produire des lampes de poche au Canada.

Statistique Canada ne publie pas de données distinctes sur la production des lampes de poche et sur celle des lanternes.

LAMPES DE POCHE ET LANTERNES - TOTAL (suite)

EXPORTATIONS

Des données distinctes sur les lampes de poche et les lanternes ne sont pas publiées. Statistique Canada regroupe ces produits dans une catégorie générale, soit "Appareils d'éclairage électrique et lampes portatives, et leurs pièces".

TARIFS DU CANADA, 1985

Numéro tari- faire	Description	% de la valeur totale des importations 1984	TRAITEMENT TARIFAIRE				Tarif de préférence général %
			Tarif de préférence britan- nique %	R.-U. et Irlande %	Tarif de la nation la plus favorisée %	Tarif de préférence général %	
44502-01	Phares, feux latéraux et feux d'arrière électriques, n. d., torches électriques ou lampes de poche et leurs pièces achevées	14	13,5	13,5	13,5	30	9
	<u>Liste officielle des taux éventuels :</u>						
	1 <sup>er</sup> janvier 1986				12,4		8
	1 <sup>er</sup> janvier 1987				11,3		7,5
Les marchandises en jeu sont classées sous les dispositions du numéro tarifaire 44502-01 "Lampes de poche électriques et leurs pièces achevées".							
44502-02	Torches électriques, portatives, conçues pour incorporer une source électrique autonome; leurs pièces achevées	82	5	5	5	30	En fr.
	<u>Liste officielle des taux éventuels :</u>						
	1 <sup>er</sup> janvier 1986				2,5		
	1 <sup>er</sup> janvier 1987				En fr.		

N. d. : non dénommé  
En fr. : en franchise

Accords tarifaires et principaux pays exportateurs :

TARIF DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE : ÉTATS-UNIS, JAPON, TAIWAN

TARIF DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE OU LE TARIF DE PRÉFÉRENCE GÉNÉRAL \* : HONG-KONG, MEXIQUE, THAÏLANDE

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES TARIFAIRES, S'ADRESSER AUX BUREAUX RÉGIONAUX DE DOUANES ET ACCISE OU À :

PROGRAMMES TARIFAIRES  
REVENU CANADA  
DOUANES ET ACCISE  
OTTAWA (ONTARIO)  
K1A 0L5  
TEL. : (613) 996-9491

\*NOTA : Afin d'être admissible aux avantages du Tarif de préférence général, il faut présenter notamment, un certificat spécial d'origine.

ACHATS DU MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

Le ministère des Approvisionnementnements et Services indique que son administration centrale a acheté, entre avril 1984 et mars 1985 des lampes de poche et des lanternes pour un montant de 255 175 \$. Les achats faits par ce ministère dans les régions ou faits directement par d'autres ministères du gouvernement fédéral ne sont pas inclus dans ce total puisqu'ils sont indiqués ailleurs par région.

NOTA : Les données susmentionnées ne représentent que les achats effectués par le ministère des Approvisionnementnements et Services et peuvent ne pas inclure les achats des autres ministères du gouvernement fédéral.

RESUME DU MARCHÉ

Au Canada, il y a au moins une multinationale fabriquant actuellement des lanternes. Il n'existe présentement aucun fabricant canadien de lampes de poche, mais le seul fabricant ayant mis fin à ses activités au printemps 1985.

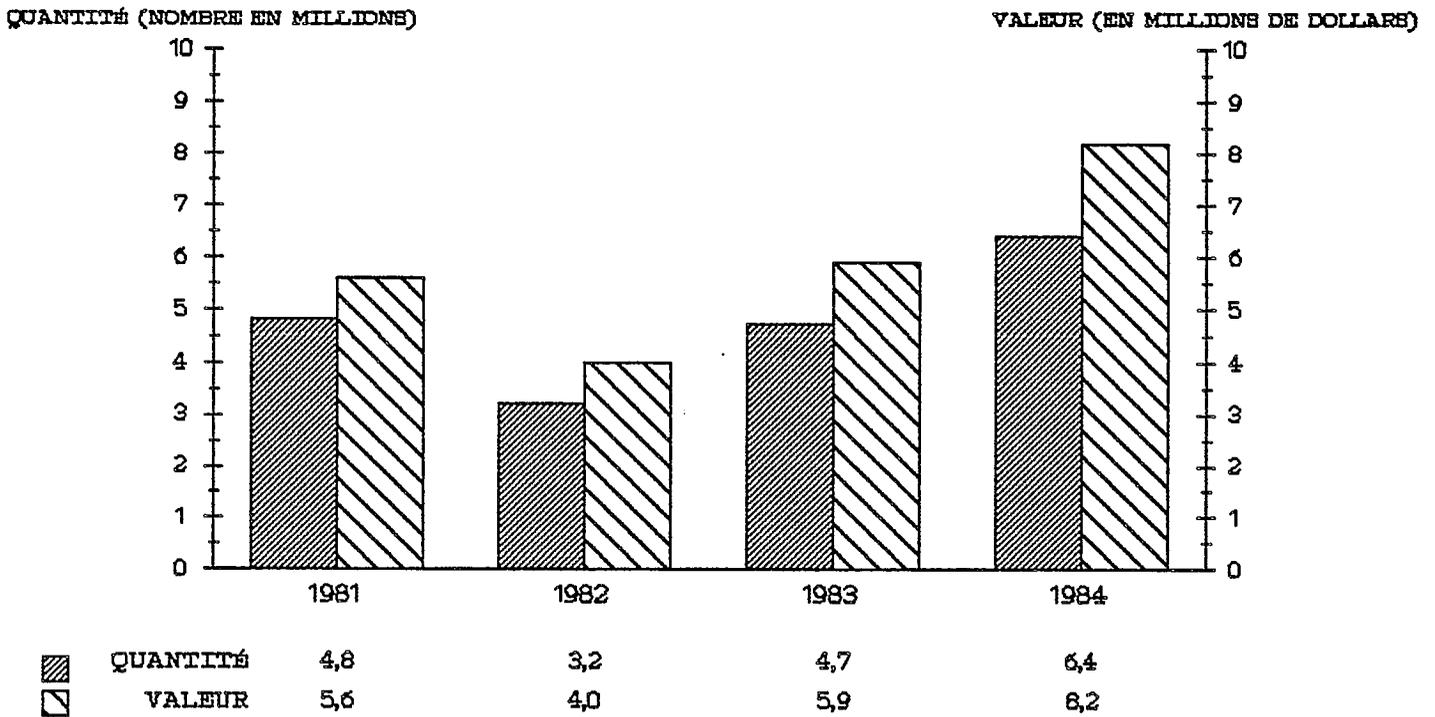
En 1984, le marché des lampes de poche et des petites lanternes atteignait une valeur estimative de 15 millions de dollars, environ 90 % de cette valeur correspondaient à des importations dont 51 % en provenance de l'Orient.

Un fabricant éventuel peut alors envisager de conclure un accord de licence avec un fabricant étranger déjà établi pour acquérir des techniques de pointe et des techniques d'assemblage, et pour se procurer certaines pièces détachées qui sont des pièces moulées ou embouties. De ce fait, les frais d'outillage éventuel seraient moindre.

Pour une entreprise canadienne, les perspectives d'exportation se limiteraient probablement aux articles spécialisés à prix élevé étant donné la place occupée par d'autres pays dans les catégories de produits vendus en très grandes quantités.

TENDANCES DES IMPORTATIONS

LAMPES DE POCHE À PILES, SAUF D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (681-78-30)



De 1981 à 1984, la valeur des importations de lampes de poche a oscillé entre 4 et 8,2 millions. Dans l'ensemble, les importations ont augmenté à un taux de croissance annuel moyen de 9 % en quantité et de 14 % en valeur.

**LAMPES DE POCHE À PILES, SAUF D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (suite)**  
**IMPORTATIONS SELON LES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS**

Pays Exportateurs	1981	1982	1983	1984	Taux de croissance			Importations	
					Prix unitaire 1984 \$	annuel moyen 1981-1984 %	Écart en pourcentage 1983-1984 %	7 mois janv. à juil. 1984	1985
<b>ÉTATS-UNIS</b>									
Quantité (nombre en milliers)	2 548	1 930	1 963	2 520		0	28	1 469	945
Valeur (000 \$)	3 461	2 785	3 112	4 541	1,80	9	46	2 759	1 984
<b>HONG KONG</b>									
Quantité (nombre en milliers)	1 743	1 055	2 367	3 177		22	34	1 891	1 250
Valeur (000 \$)	1 673	1 086	2 083	3 127	0,98	23	50	1 799	1 567
<b>JAPON</b>									
Quantité (nombre en milliers)	26	11	51	254		113	394	14	50
Valeur (000 \$)	54	12	193	212	0,83	58	10	24	261
<b>TAIWAN</b>									
Quantité (nombre en milliers)	66	49	97	137		28	42	89	43
Valeur (000 \$)	56	35	102	131	0,96	33	28	66	75
<b>THAÏLANDE</b>									
Quantité (nombre en milliers)	120	81	96	84		-11	-13	43	35
Valeur (000 \$)	61	40	58	59	0,71	-1	2	31	24
<b>AUTRES</b>									
Quantité (nombre en milliers)	344	46	125	187		-18	50	115	88
Valeur (000 \$)	259	72	330	175	0,93	-12	-47	116	146
<b>TOTAL</b>									
Quantité (nombre en milliers)	4 847	3 172	4 699	6 359		9	35	3 621	2 411
Valeur (000 \$)	5 564	4 030	5 878	8 245		14	40	4 795	4 057
<b>PRIX UNITAIRE (\$)</b>	1,15	1,27	1,25	1,30				1,32	1,69

En 1984, les importations de lampes de poche ont totalisé 6,4 millions d'unités évaluées à 8,2 millions de dollars, soit des augmentations respectives de 35 % et de 40 % par rapport à 1983. En terme de la valeur, les États Unis ont toujours été le principal exportateur de ces produits au Canada. Cependant, en 1983 et en 1984, et pour les sept premiers mois de 1985, Hong Kong s'est placé au premier rang des exportateurs en terme de la qualité. Les prix américains, à l'unité, atteignent presque le double de ceux des autres pays.

Les importations en provenance du Japon ont augmenté considérablement, en qualité et en valeur, depuis 1981.

LAMPES DE POCHE À PILES, SAUF D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (suite)

CONCENTRATION DU MARCHÉ DES IMPORTATIONS  
(SELON UN POURCENTAGE DE LA VALEUR TOTALE EN 1984)

<u>5 principaux importateurs</u>	<u>10 principaux importateurs</u>	<u>15 principaux importateurs</u>	<u>21 principaux importateurs</u>
54	63	68	71

Les 10 principaux importateurs de lampes de poche à piles ont accaparé 63 % du total des importations en 1984. Trois d'entre eux étaient considérés comme des fabricants et sept comme des grossistes ou des détaillants.

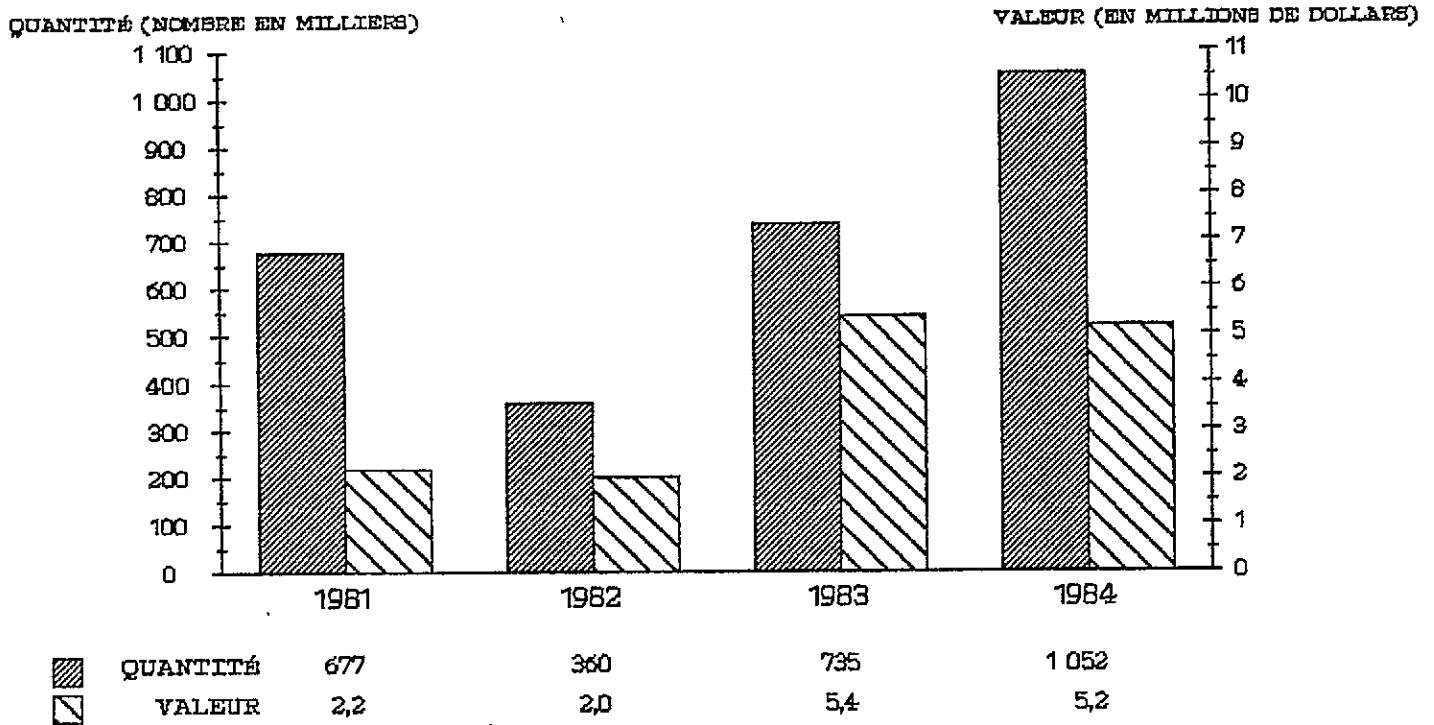
CATÉGORIE ET RÉGION DES 21 PRINCIPAUX IMPORTATEURS CONNUS - 1984  
(71 % DE LA VALEUR TOTALE)

	<u>FABRICANTS</u>		<u>GROSSISTES ET DÉTAILLANTS</u>		<u>TOTAL</u>	
	<u>Nombre d'importateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>	<u>Nombre d'importateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>	<u>Nombre d'importateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>
Ontario	4	3 766	13	1 864	17	5 630
Québec	-	-	4	260	4	260
Provinces de l'Ouest	-	-	-	-	-	-
Provinces de l'Atlantique	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>3 766</b>	<b>17</b>	<b>2 124</b>	<b>21</b>	<b>5 890</b>
Pourcentage de la valeur totale en 1984		46 %		26 %		71 %

Il y avait 363 importateurs de lampes de poche connus en 1984. Les 21 plus importants ont accaparé 71 % des importations totales, ce qui donne une valeur de 5,9 millions de dollars. Quatre d'entre eux, qui sont des fabricants, ont importé de la marchandise d'une valeur de 3,8 millions de dollars (46 %) et 17 grossistes en ont importé pour 2,1 millions de dollars (26 %). Les importateurs de l'Ontario ont absorbé plus de 68 % des importations totales en 1984.

TENDANCES DES IMPORTATIONS

LANTERNES ÉLECTRIQUES DE TYPE LAMPE DE POCHE (681-78-31)



De 1981 à 1984, les importations de lanternes ont augmenté à un taux de croissance annuel moyen de 16 % en quantité et de 34 % en valeur.

LANTERNES ÉLECTRIQUES DE TYPE LAMPE DE POCHE (suite)  
IMPORTATIONS SELON LES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS

Pays Exportateurs	1981	1982	1983	1984	Prix unitaire	Taux de croissance annuel moyen	Écart en pour- centage	Importations 7 mois janv. à juil.	
					1984	1981-1984	1983-1984	1984	1985
					\$	%	%		
<b>HONG-KONG</b>									
Quantité (nombre en milliers)	485	176	346	666		11	92	392	427
Valeur (000 \$)	1 392	696	1 160	2 613	3,93	23	125	1 446	1 785
<b>ÉTATS-UNIS</b>									
Quantité (nombre en milliers)	183	162	339	239		9	-29	165	196
Valeur (000 \$)	736	1 251	4 008	1 579	6,60	29	-61	1 178	1 583
<b>MEXIQUE</b>									
Quantité (nombre en milliers)	-	-	9	39		S. 0.	324	12	27
Valeur (000 \$)	-	-	159	659	16,90	S. 0.	314	225	435
<b>JAPON</b>									
Quantité (nombre en milliers)	-	4	8	34		S. 0.	323	1	12
Valeur (000 \$)	-	53	83	203	5,95	S. 0.	145	5	96
<b>TAIWAN</b>									
Quantité (nombre en milliers)	1	18	25	63		297	151	44	44
Valeur (000 \$)	5	16	26	94	1,49	166	262	70	39
<b>AUTRES</b>									
Quantité (nombre en milliers)	9	-	8	11		7	50	2	1
Valeur (000 \$)	17	-	10	36	3,27	28	260	19	7
<b>TOTAL</b>									
Quantité (nombre en milliers)	678	360	735	1 052		16	43	616	707
Valeur (000 \$)	2 150	2 015	5 446	5 184		34	-5	2 943	3 945
PRIX UNITAIRE (\$)	3,18	5,60	7,41	4,93				4,78	5,58
S. 0. : sans objet									

Les importations de lanternes, en 1984, se chiffraient à un million d'unités d'une valeur de 5,2 millions de dollars. Hong-Kong était le principal exportateur au Canada comptant pour 63 % de la quantité et pour 50 % de la valeur. La fluctuation des prix unitaires (de 1,49 \$ pour Taïwan à 16,90 \$ pour le Mexique) est dû à la diversité des modèles, des matériaux, des formes, etc. Ces différences expliquent aussi en grande partie les changements dans les prix unitaires d'une année à l'autre.

LANTERNES ÉLECTRIQUES DE TYPE LAMPE DE POCHE (suite)

LA CONCENTRATION DU MARCHÉ DES IMPORTATIONS  
(SELON UN POURCENTAGE DE LA VALEUR TOTALE EN 1984)

<u>5 principaux importateurs</u>	<u>10 principaux importateurs</u>	<u>14 principaux importateurs</u>
72	85	90

En 1984, les 10 plus grands importateurs ont accaparé 85 % des importations totales. Neuf des 10 sociétés importatrices étaient situées en Ontario. Six d'entre elles étaient des fabricants (dont trois fabricants de piles). Les quatre autres étaient des grossistes ou des détaillants.

CATÉGORIE ET RÉGION DES 14 PRINCIPAUX IMPORTATEURS CONNUS - 1984  
(90 % DE LA VALEUR TOTALE)

	<u>FABRICANTS</u>		<u>GROSSISTES ET DÉTAILLANTS</u>		<u>AUTRES</u>		<u>TOTAL</u>	
	<u>Nombre d'impor- tateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>	<u>Nombre d'impor- tateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>	<u>Nombre d'impor- tateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>	<u>Nombre d'impor- tateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>
Ontario	6	3 074	3	693	-	-	9	3 767
Québec	-	-	4	848	1	54	5	902
Provinces de l'Ouest	-	-	-	-	-	-	-	-
Provinces de l'Atlantique	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>3 074</b>	<b>7</b>	<b>1 541</b>	<b>1</b>	<b>54</b>	<b>14</b>	<b>4 669</b>

Pourcentage de la valeur total en 1984	59 %	30 %	1 %	90 %
--	------	------	-----	------

En 1984, il y avait 84 importateurs connus de lanternes. Les 14 principaux importateurs ont accaparé 90 % des importations totales représentant une valeur de 4,7 millions de dollars. Six d'entre eux, qui sont des fabricants, ont importé de la marchandise d'une valeur de 3 millions (59 %) et sept grossistes en ont importé pour une valeur de 1,5 million (30 %).

En 1984, les importateurs de l'Ontario ont accaparé 73 % de toutes les importations.

Ce rapport a été préparé par :

la Direction générale du développement des marchés  
en collaboration avec la Division de l'équipement électrique,  
Direction générale de la machinerie et de l'équipement électrique.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au bureau régional du MEIR le plus proche.

**Terre-Neuve**  
Édifice Parsons  
90, avenue O'Leary  
C. P. 8950  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1B 3R9  
Tél. : (709) 772-4884

**Île-du-Prince-Édouard**  
Mail Confederation Court, bureau 400  
134, rue Kent  
C. P. 1115  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
C1A 7M8  
Tél. : (902) 566-7400

**Nouvelle-Écosse**  
1496, rue Lower Water  
C. P. 940, succ. M  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 2V9  
Tél. : (902) 426-2018

**Nouveau-Brunswick**  
Place de l'Assomption  
770, rue Main  
C. P. 1210  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1C 8P9  
Tél. : (506) 857-6400

**Québec**  
Tour de la Bourse, bureau 3800  
800, place Victoria  
C. P. 247  
Montréal (Québec)  
H4Z 1E8  
Tél. : (514) 283-8185

**Ontario**  
1, First Canadian Place  
Bureau 4840  
C. P. 98  
Toronto (Ontario)  
M5X 1B1  
Tél. : (416) 365-3821

**Manitoba**  
330, avenue Portage  
Bureau 608  
C. P. 981  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 2V2  
Tél. : (204) 949-6182

**Saskatchewan**  
Édifice Canada  
105, 21<sup>e</sup> Rue est, 6<sup>e</sup> étage  
Saskatoon (Saskatchewan)  
S7K 0B3  
Tél. : (306) 975-4400

**Alberta**  
Édifice Cornerpoint, bureau 505  
10179, 105<sup>e</sup> Rue  
Edmonton (Alberta)  
T5J 3S3  
Tél. : (403) 420-2944

**Colombie-Britannique**  
Bentall Tower IV, bureau 1101  
1055, rue Dunsmuir  
C. P. 49178, succ. Bentall  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V7X 1K8  
Tél. : (604) 661-0434

**Yukon**  
108, rue Lambert, bureau 301  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 1Z2  
Tél. : (403) 668-4655

**Territoires du Nord-Ouest**  
Édifice Precambrian  
Sac postal 6100  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)  
X1A 1C0  
Tél. : (403) 920-8668 ou 920-8571